

GIEE Flor de Peïra catara (Aude – Ariège)



Le collectif ...

Neuf fermes de l'Aude et de l'Ariège, aux profils variés, par la taille ou les productions (présence ou non d'élevage, de cultures pérennes), mais produisant toutes des céréales en agriculture biologique, de variétés anciennes ou non.

... sur son territoire ...

Les agriculteurs du groupe sont situés dans l'ouest et le sud-ouest du département de l'Aude et dans l'est de l'Ariège. Leurs activités débordent

dans les zones limitrophes de l'Ariège, de la Haute Garonne, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales. Ce territoire se caractérise par un climat de type méditerranéen avec des sols calcaires « pauvres » et séchants limitant les rendements en céréales. La vigne est très présente sur l'est du département alors que les secteurs de Castelnaudary et du Sud sont principalement occupés par des exploitations en céréaliculture et polyculture-élevage.

La déprise agricole est une réalité pour le département de l'Aude, le nombre d'exploitations a été divisé par quatre en 30 ans. Le principal enjeu pour ce territoire est donc de freiner cette érosion en favorisant les installations et le développement de filières rentables s'appuyant sur des systèmes de production adaptés au terroir et notamment au climat.

... a mis en place le projet :

Le Biocivam de l'Aude travaille depuis de nombreuses années sur le thème des grandes cultures bio et l'adaptation de leur culture en zone méditerranéenne sèche. Dans ce cadre, plusieurs adhérents produisent des blés tendres de variétés de pays.

Un **état des lieux, réalisé par le Biocivam11 en 2010, de la filière boulangerie bio** en Languedoc-Roussillon faisait apparaître :

- des besoins en farines locales de haute qualité nutritionnelle (sans gluten rajouté, sans additif, sur meules de pierre...);
- des besoins en farines de céréales panifiables dites « de pays » ;
- la nécessité d'avoir des meuniers locaux artisans spécialisés bio qui garantissent la qualité, la diversité et des volumes réguliers toute l'année ;
- la volonté d'échanges et contacts entre les professionnels de la filière.

C'est ainsi qu'a vu le jour en 2012 la marque collective « Flor de Peïra® » portée par un collectif du même nom, formalisé en association loi 1901.

La filière associe une vingtaine d'agriculteurs, collecteurs, meuniers et boulangers d'Occitanie qui cherchent à promouvoir des farines produites en région, écrasées sur meules de pierre et sans additifs ni gluten ajouté. Plusieurs gammes existent dont une spécifique pour les blés tendres de variétés de pays.

Dans le cadre de la construction de la filière, les paysans membres de la filière Flor de Peïra, situés dans un territoire plutôt resserré autour de Carcassonne et ayant des habitudes d'échanges autour de leurs pratiques et métiers ont créé un GIEE, reconnu en juillet 2015.

Il s'agit avec le GIEE d'accompagner et amplifier la dynamique, face à un besoin de formations et d'échanges entre professionnels autour des variétés de pays et des pratiques culturelles bio, à une demande toujours croissante de farines et de pains de haute qualité nutritionnelle et à la nécessité d'une meilleure coordination entre les acteurs de l'amont et de la première transformation.

L'objectif du groupe est de pouvoir répondre à la demande ou aux potentiels localement et de diffuser pour l'essaimage dans les autres territoires de la région Occitanie ou plus loin.



En amont du GIEE, des diagnostics DIALECTE ont été réalisés sur les exploitations afin de mieux connaître les contextes de chacun des membres du groupe et évaluer les objectifs du groupe. Ces objectifs relèvent des différentes dimensions économique, environnementale et sociale.

Objectifs économiques : Par son action, le collectif souhaitait consolider l'activité de chacun des membres, en travaillant notamment sur la réduction des charges d'exploitation et la mutualisation de moyens de production, transformation et transport. De plus, la certification de la marque Flor de Peira permet d'améliorer le niveau de rémunération. Ainsi, un système participatif de garantie (SPG) a été mis en place fin 2016, avec l'appui de Nature et Progrès.

Objectifs environnementaux : La volonté des membres du GIEE Flor de Peira est d'augmenter et de valoriser la biodiversité domestique des exploitations et de favoriser la production de farine issue de variétés anciennes et locales. Le groupe a donc travaillé sur la multiplication des variétés de pays (céréales et autres espèces panifiables), améliorant ainsi la connaissance de celles-ci grâce à l'expérimentation. Le collectif s'attache également à la diffusion de ces variétés, notamment par l'échange de semences au sein du groupe et la communication de ces travaux. L'ensemble de la démarche conduit également les producteurs à faire évoluer leur pratiques culturales en favorisant les rotations de cultures de céréales et légumineuses, les cultures associées céréales-légumineuses et en expérimentant les techniques culturales simplifiées. La mise en place de ces essais et nouvelles pratiques passe par l'organisation de formations et est accompagnée par le Biocivam de l'Aude.

Objectifs sociaux : La mise en place d'un projet collectif et le développement de la marque apportent plus de confort de travail aux producteurs. Les échanges entre les membres et le soutien des uns aux autres représentent une réelle plus-value dans leur métier, pour des agriculteurs qui sont plutôt dans des petites structures. De plus, la mise en place de contrats équitables entre meuniers et céréaliers conduit à plus de sérénité dans le travail en diminuant le phénomène de concurrence entre les membres du groupe. Enfin, le groupe souhaite promouvoir l'installation agricole et la transmission en meunerie artisanale bio.

Toutes ces actions sont conduites de manière continue, progressive et simultanée par le groupe.

Fonctionnement/organisation - Gouvernance

Le groupe se réunit régulièrement, pour des échanges techniques ou sur des questions plus organisationnelles liées à la commercialisation, et selon les besoins et actualités.

La prise de décision, comme le fonctionnement de l'association, est collégiale, un fonctionnement qui correspond bien à l'état d'esprit des membres et à leurs objectifs.

Multi-appartenance

Présents sur deux départements et à la frontière d'autres encore, les membres du groupe peuvent adhérer au CIVAM Bio de leur département et sont amenés à échanger avec d'autres agriculteurs ou structures d'accompagnement proches géographiquement (Haute Garonne notamment). Chacun peut également avoir des échanges ou relations d'entraide avec ses voisins, qui eux-mêmes peuvent participer à des temps d'échanges ou de formations avec le groupe d'agriculteurs de Flor de Peira ponctuellement.

Les avantages du collectif

Les motivations pour une démarche collective sont :

- Le besoin de formations et d'échanges autour des variétés de pays et des pratiques culturales bio (rotations, cultures associées...)
- La gestion collective de l'offre de farines et de pains de haute qualité nutritionnelle afin d'éviter les périodes de tensions sur le marché dues à un manque de production et de coordination entre les acteurs de la filière
- La poursuite de la dynamique collective initiée lors de la création de la filière qui a permis la mise en contact des opérateurs auparavant isolés
- La diffusion de l'expérience et la communication sur l'intérêt des variétés anciennes et de la démarche collective.

Les céréaliers et meuniers impliqués dans la démarche voient dans Flor de Peira une manière de mutualiser leurs moyens techniques et intellectuels. C'est une initiative collective qui donne les moyens à des petites et moyennes fermes de se professionnaliser et de lutter sur le même terrain que les grosses entreprises agro-alimentaires.

« Le collectif permet l'échange, la collecte d'expérience et le soutien. Si l'un de nous a un souci, il sait qu'il peut appeler des membres du groupe et que la réponse est quasi immédiate ! Le soutien du groupe, ça fait la différence au quotidien ! On avance ensemble. »

« Les formations sont organisées à la demande du collectif lui-même. Elles sont donc des temps de travail commun avec un intérêt pratique direct. »

« Avec le collectif, on arrive à organiser la commercialisation : chacun est actif sur sa zone géographique. En même temps, si l'un d'entre nous ne peut pas répondre à la demande d'un client, il peut l'orienter sur un autre. Cela permet d'optimiser et de rationaliser la démarche commerciale. »

Thierry, paysan meunier en Ariège, membre de Flor de Peira.

Sources de financement

Etapes du projet	Soutien collectif	Soutien individuel	Leviers/freins d'accès au financement rencontrés
Faire émerger le projet et le groupe d'agriculteurs qui le porte	Plan AGIR pour la Bio – Région Languedoc Roussillon		
Diagnostic de départ	Assistance Technique Régionalisée – FranceAgriMer 2015		Financements uniquement techniques de production alors que ce GIEE avait aussi des problématiques importantes de commercialisation, et beaucoup trop contraignants en terme de participation des agriculteurs
Animation	Assistance Technique Régionalisée – FranceAgriMer 2016 Animation, appui technique, diffusion des résultats et expériences des projets des GIEE reconnus en région Occitanie – DRAAF Occitanie 2017		Le financement DRAAF a permis d'aborder questions de marque, commercialisation et de communication qui n'avaient pas pu être abordées avec le financement France AgriMer
Formation (dont échanges de pratiques)	VIVEA	VIVEA	Flexible, permettant de s'adapter à la demande des agriculteurs
Investissements matériels		Mesure 421 PCAE Région Occitanie	A renforcé les capacités de stockage et mouture des adhérents
Valorisation des produits issus du projet	Animation, appui technique, diffusion des résultats et expériences des projets des GIEE reconnus en région Occitanie 2017		
Transfert / communication	Animation, appui technique, diffusion des résultats et expériences des projets des GIEE reconnus en région Occitanie 2017		

Accompagnement mobilisé

Le groupe est accompagné par l'animatrice du Biocivam de l'Aude, qui apporte ses compétences techniques, d'animation et d'accompagnement administratif. Elle assure la communication et la mise en œuvre du Système Participatif de Garantie mis en place en 2017.

Partenaires

Le projet du collectif d'agriculteurs portant sur la construction d'une marque de farine, cela implique de travailler avec d'autres types d'acteurs pour la transformation (meunier dans les cas de certains producteurs qui n'assurent pas la transformation en farine, boulanger) et la commercialisation (épicerie bio, AMAP ou autres groupements d'achats).

Le collectif a également travaillé avec le groupe local de la mention Nature et Progrès qui a apporté un accompagnement pour la mise en place du Système Participatif de Garantie.

Par ailleurs, le groupe est membre du Réseau Semences Paysannes bien qu'aujourd'hui cela représente peu d'échanges, faute de temps disponible.

A l'initiative d'un projet de recherche participative sur la problématique gluten, le groupe est en lien avec plusieurs unités de recherche de l'INRA de Montpellier.

Bilan

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none">- Echanges d'expérience et soutien du collectif- Évolution des pratiques agronomiques (essais TCS, échange de semences, rotations et mélanges culturaux)- Organisation de la commercialisation et relation avec les clients : par secteur et avec des pratiques communes	Difficulté de partager du matériel en raison de la distance entre les exploitations, alors que cela permettrait de mieux répondre aux demande de clients (exemple : le groupe aurait souhaité acquérir une ensacheuse pour fournir les magasins en sac de 1kg. Mais l'organisation nécessaire pour son usage commun et fournir un produit qui réponde à la demande n'est pas possible compte tenu de la distance entre les membres du groupe)



Pour en savoir plus :

Flor de Pèira, Biocivam Aude
04 68 11 79 24
biocivam.animation@orange.fr
www.flordepeira.com

